



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-49776>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-49776**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil départemental Loire Atlantique

Correspondant : MENARD Michel, Président du Conseil Départemental

Adresse : 3 quai Ceineray, B.P. 94109 44041 NANTES

Coordonnées :

Téléphone : 0240991000

Courriel : contactmarchespublics@loire-atlantique.fr

Adresse internet : <https://www.loire-atlantique.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches.loire-atlantique.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Location d'un véhicule frigorifique sans chauffeur pour les besoins de la cuisine centrale située dans l'enceinte du futur collège Anne Franck à SAINT-HERBLAIN

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les prestations sont réglées par des prix unitaires. La cuisine centrale sera implantée dans le futur collège Anne Franck à Saint-Herblain, en cours de reconstruction, et qui devrait ouvrir entre février et avril 2025. L'unité de production de la future cuisine centrale desservira le collège Anne Franck à Saint-Herblain lui-même, ainsi que le futur collège de centre-ville de Nantes (ex. lycée Vial) par liaison froide. L'unité de production sera agréée pour 2 000 repas maximum par jour. Le présent marché concerne à la fois la location d'un véhicule frigorifique et sa maintenance

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

40 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations sur la base du détail quantitatif estimatif : 55%
- Performances techniques du véhicule proposé sur la base de la fiche technique fournie : 20%
- Impact environnemental du véhicule proposé jugé sur la base des éléments figurant dans le mémoire environnemental : 15%
- Pertinence et qualité des prestations de maintenance préventives et curatives proposées, ainsi que les franchises prévues en cas de sinistre : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 22/05/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : O00209

Renseignements complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRG01 Modalités d'ouverture des offres : Date: 22 mai 2024 Lieu : Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Île-Gloriette CS 24111 44041 Nantes Tél : 0255101002 Fax : 0255101003 Mel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Web : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr/> Organe chargé des procédures de médiation : Comité de règlement amiable, 22 Mail Pablo Picasso 44042 Nantes Cedex 01 Tél : 0253467983 Fax : 0253467979 Mel : Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/04/2024